



Service éducatif des Archives territoriales de Guyane

Le rectorat met à la disposition des Archives territoriales de Guyane un professeur-relais en charge du service éducatif. Ce service est situé dans les locaux de la Maison des Cultures et Mémoires de Guyane (MCMG).

A qui s'adresse-t-il ?

A tous les élèves des cycles 2, 3 et 4.

Aux lycéens des classes d'enseignement général, technologique et professionnel.

Des ateliers spécifiques peuvent être proposés aux élèves des classes de SEGPA, UPE2A et ULIS : n'hésitez pas à nous contacter.



Des mises en œuvre variées pour les classes

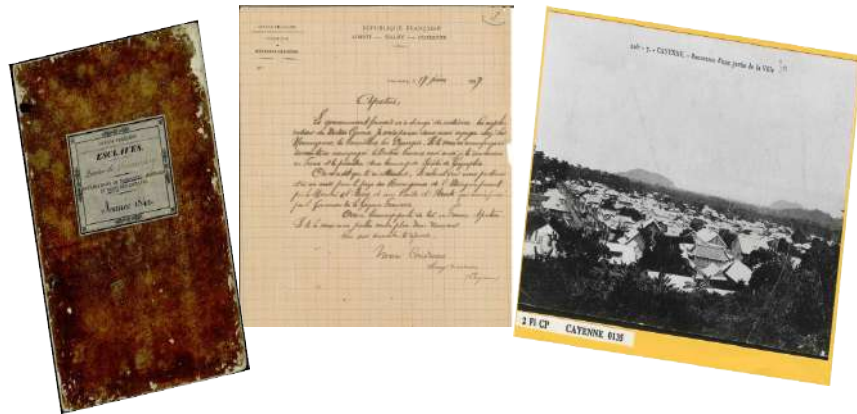
Les activités préparées et élaborées en commun peuvent être exploitées dans le cadre :

- des Enseignement Pratiques Interdisciplinaires (EPI)
- de la mise en œuvre des Parcours éducatifs (Avenir, Citoyen, d'Éducation Culturelle et Artistique, ...)
- des Chefs-d'œuvre en lycée professionnel
- de participation aux concours (régionaux, comme nationaux)
- de la mise en œuvre de projets divers (culturels, patrimoniaux, ...)
- d'une initiation à la recherche et à la généalogie à partir de documents sources.

La visite du site :

découvrir le trajet d'un document de son arrivée à sa communication au public

La visite de ce lieu dédié aux cultures et aux mémoires de Guyane est un moment privilégié dans la programmation. Il s'agit de permettre aux élèves d'entrer directement au contact du document d'archive, de découvrir l'institution qui en assure la collecte, le classement, la conservation et la communication. La visite peut être accompagnée d'une activité adaptée aux élèves, construite en concertation avec l'enseignant accompagnateur.

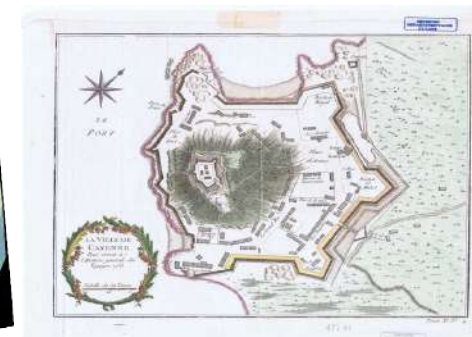


Le service éducatif peut éventuellement se déplacer pour des séances dans les établissements.



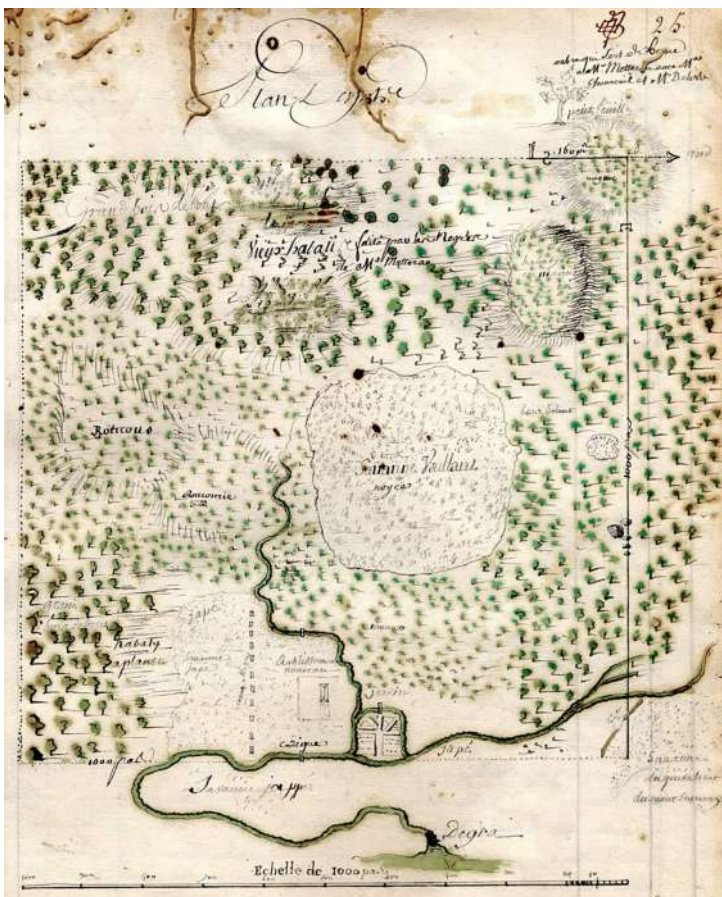
Une très grande diversité de documents et de supports du XVII^{ème} au XXI^{ème} siècle

- Un riche patrimoine écrit,
- Des documents iconographiques,
- Des documents audio-visuels,
- Des ouvrages imprimés,
- Des dossiers pédagogiques,
- Des expositions, dont certaines itinérantes.



Comment procéder ?

- ➔ L'accueil des enseignants et de leurs classes se fait sur rendez-vous (par mail de préférence).
- ➔ Sur demande, le service peut se déplacer dans les établissements.
- ➔ La prise de contact préalable permet de définir les attentes de l'enseignant, préparer en commun le projet pédagogique, programmer la séance, découvrir les lieux...



Plan de l'habitation Savane Jappé au quartier de Montsinéry. Archives Territoriales de Guyane

Contact : Frédéric LESIMPLE

Professeur-relais

prof-archives@ctguyane.fr

Tél : 05 94 57 30 42

85 avenue Jean-Marie Michotte
97354 REMIRE-MONTJOLY